

..... (nom, prénom) à....., le

..... (fonction, grade)

..... (établissement)

Madame l'IA-DASEN de la Haute-Vienne
s/c de, chef d'établissement

Madame l'IA-DASEN,

Conformément aux dispositions de la loi n° 82/997 du 13/11/1982 relative aux agents non-titulaires de l'Etat, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un **congé le jeudi 10 décembre 2020** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera **à Limoges**. Il est organisé par la section académique du SNES-FSU sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré - SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 13/01/2009 publié au JORF du 30 janvier 2009).

Veuillez agréer, Madame l'IA-DASEN, l'expression de mes respectueuses salutations.

Signature